



CONCEPTOS  
Y FENÓMENOS  
FUNDAMENTALES  
DE NUESTRO  
TIEMPO

UNAM

UNIVERSIDAD NACIONAL AUTÓNOMA DE MÉXICO

INSTITUTO DE INVESTIGACIONES SOCIALES

AFRIQUE DE L'OUEST : INSÉCURITÉS HUMAINES  
ET MIGRATIONS DE TRAVAIL

TRANSFRONTALIÈRES ET TRANSCONTINENTALES

BERNARD FOUNOU TCHUIGOUA

Octubre 2008

## **AFRIQUE DE L'OUEST : INSÉCURITÉS HUMAINES ET MIGRATIONS DE TRAVAIL TRANSFRONTALIÈRES ET TRANSCONTINENTALES**

Por Bernard Founou Tchuigoua.

Les responsables politiques de migrations internationales prétendent que la structure et le volume de l'immigration doivent être déterminés uniquement par les besoins économiques ; que le concept de base est celui de circulation migratoire, fondé sur l'idée que les migrants ne doivent pas avoir le droit à la résidence permanente et que l'obtention de la nationalité doit être soumise à des conditions drastiques. La similitude avec le système des Bantoustans sud africains sous le régime de l'Apartheid est frappante. En général les pays d'émigration justifient leur politique par la contribution des transferts des fonds des émigrés à la croissance à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

L'aspiration à l'émigration à titre temporaire ou définitif est un droit humain fondamental consacré par les Nations Unies. Par conséquent les états ne doivent y apporter des restrictions qu'en les considérant comme de entorses à ce principe universel. Remarquons immédiatement que la force de travail migrante ne représente aujourd'hui que 3% du total mondial. C'est donc une mésinformation que véhiculent les medias en traitant les immigrants du sud d'envahisseurs. Ce qui est indispensable c'est de traiter le migrant dignement quand il se respecte lui-même. Mais surtout il faut se rappeler que la carte du peuplement des continents a changé de fond en comble depuis l'arrivée des Européens en Amérique, et comme l'a bien rappelé le Président Morales<sup>1</sup> lorsque l'Union européenne a adopté une politique d'immigration qui peut faciliter la xénophobie, « que les flux migratoires sud - nord contemporains ne sont pas indépendants des invasions nord - sud de la période coloniale ».

Nous ne plaidons évidemment pas pour des migrations non régulées. L'altermondisme est pour que les pays d'émigration construisent des systèmes économiques, politiques et culturels qui réduisent l'aspiration à l'émigration et deviennent à terme des pays d'immigration dans un système mondial débarrassé du développement inégal et de l'impérialisme. Mais les états de ces pays considèrent l'émigration comme une soupape de sécurité qui leur évitent d'engager les grandes réformes nécessaires à la réalisation de la sécurité sociale et de la souveraineté nationale

L'Afrique de l'Ouest apparaît comme une région de migrations internationales combinant flux sud - sud et sud - nord, et comme une région d'insécurité humaine, surtout pour les

---

<sup>1</sup> Evo Morales, Président de la République de Bolivie : Au sujet de la "directive retour de l'Union Européenne".  
01 07 2008

migrants. Nous nous intéressons principalement aux migrations liées à la pauvreté, à l'exclusion sociale et au chômage. La question des réfugiés politiques n'est donc abordée qu'incidemment.

Les statistiques et la géographie des flux migratoires internationaux étaient mal connues avant que l'Europe n'adopte, il y a une trentaine d'années, des politiques d'immigration restrictives. On les connaît mieux maintenant et les agences des Nations Unies (spécialement le BIT) donnent les informations les plus neutres. Pour l'Afrique de l'Ouest cette évolution s'explique par le besoin des pays développés de contrôler l'accès aux ressources naturelles qu'ils jugent stratégiques et d'empêcher la réémergence et la cristallisation de forces sociales susceptibles de faire entrer la sous région dans la modernité culturelle, politique et économique.

Il ressort des publications du BIT et de ICMM qu'en dépit des barrières que les pays développés érigent contre la mondialisation du marché du travail, le nombre de personnes résidant dans un pays autre que celui de leur naissance avait presque triplé, passant de 75 à 200 millions entre 1985 et 2005. 60% des migrants résident dans les pays développés et 40% dans les pays du Sud. L'Asie compte 49 millions d'émigrés, l'Afrique 16 et l'Amérique latine 62.

Dans ce mouvement général, l'Afrique de l'Ouest présente des spécificités dont il faut tenir compte. Elle fournit 50% de la totalité des migrants africains, ce qui représente 3% environ de sa population totale. On estime à 80% les flux intra régionaux, à 20% seulement les flux extrarégionaux et intercontinentaux. Malgré la crise et le redéploiement des migrations internationales ouest africaines, leur structure géographique est stable. Pour l'émigration le Burkina Faso reste en tête avec 4,5 millions de ses citoyens (40% des habitants) vivant à l'étranger et principalement dans les pays voisins (2,5 millions en Côte d'Ivoire et 1,5 million au Ghana<sup>3</sup>). Il est suivi du Mali. Pour l'immigration la Côte d'Ivoire demeure le principal pays, puisque malgré le ralentissement des flux à partir du début des années 1980, le nombre d'étrangers originaires des pays de la CEDEAO était passé de 1,8 à 4,7 millions entre 1988 et 1998. Onze pays sur quinze étaient significativement représentés depuis le Burkina Faso, pays du Sahel intérieur (56%) au Nigeria (1,8%) en

---

<sup>2</sup> Commission mondiale sur les migrations. Rapport 2006. Les migrations dans un monde interconnecté. Nouvelles perspectives d'action. p.6. On ne prend pas en compte 3,6 millions de réfugiés en bien entendu 9 millions de déplacés dans leur pays

<sup>3</sup> Augusta Conchilia. La Côte d'Ivoire. Texte de la réconciliation nationale. Rôle central de l'immigration. Le mode diplomatique, dec. 2007

passant par le Mali (19,8%) et le Ghana (3,3%). La Côte d'Ivoire est un véritable melting pot du point de vue des nationalités ouest africaines<sup>4</sup>.

La littérature sur la sécurité ou l'insécurité humaine a pris son essor il y a moins de dix ans, mais elle est déjà suffisamment fournie pour que nous puissions affirmer que le concept n'est pas neutre. Comme celui du développement il a une charge idéologique.<sup>5</sup> Notre objectif n'étant pas d'entrer dans le débat théorique, il nous suffit de dire que nous avons une approche de gauche sur les relations entre les migrations et l'insécurité humaine. Pour nous tous les migrants ne sont pas exposés au même degré de risque. Leur sécurité dépend de la position de leur pays d'origine dans le système mondial. Ils sont mieux protégés et ils peuvent bénéficier de secours en cas de difficultés graves si leur pays est développé et si les pays de transit et d'accueil sont sous des régimes réellement démocratiques et stables.

Si le jeune Africain de l'Ouest vit dans la peur de l'expulsion ou du refoulement et doit accepter de travailler au noir pour survivre, c'est précisément parce qu'il a peur de voir sa famille vivre continuellement dans la pauvreté ou dans la misère. L'incertitude politique est générale dans la sous région et certains pays connaissent des conflits armés. En effet le libéralisme économique érigé en dogme rend les pouvoirs et les partis d'opposition incapables d'articuler des projets de développement. Tous ces facteurs empêchent les jeunes de se projeter dans l'avenir. Ils pensent trouver dans l'émigration une issue individuelle mais c'est une illusion, car dans une alternative réelle l'émigration ne joue pas un rôle stratégique.

Les migrations transfrontalières en Afrique de l'Ouest et l'émigration de cette sous régions vers l'Europe sont traitées séparément mais pas en isolement. Nous nous appuyons sur des faits et des réflexions issues des recherches menées par une équipe<sup>6</sup> que j'ai dirigée avec le Pr Alfred Ndiaye de l'université de St Louis sur l'immigration et la communauté guinéenne à Dakar. Comme notre objectif était plus de problématiser les enjeux que de faire des enquêtes, nous avons eu recours pour le reste au travail de documentation quantitative publié par l'ONU et ses principales agences spécialisées, et à une bibliographie sélective.

---

<sup>4</sup> Des dirigeants ont analysé le phénomène comme un processus de perte de pouvoir détenu depuis l'indépendance par les Ivoiriens de souche, c'est-à-dire par les descendants des familles qui habitaient sur le territoire devenu Côte d'Ivoire à la suite de la Conférence européenne de 1884 qui réglait les modalités de partage de l'Afrique par des moyens diplomatiques et non par la guerre.

<sup>5</sup> Kinhide Mushakoji 2005 'Human insecurity in the global city networks', *Chubu university, Journal of Human Security*, 2005, n°1, S. Amin, 2003 *Le virus libéral*, Paris, le Temps des cerises.. S: Amin 2005 *Pour un monde multipolaire*, Paris Ed Syllepse. F. Gros 2008 'Désastre humanitaire et sécurité humaine. Le 3<sup>ème</sup> âge de la sécurité', *Esprit*, mars-avril 2008. W. Soyinka, 2005 *Climat de peur*. Pais, Actes sud. J. Bricmont, 2006. *Impérialisme humanitaire. Droits de l'homme, droit d'urgence du plus fort ?* Lux, Future Poche,

<sup>6</sup> Cette équipe comprend un noyau formé de Bernard Founou Tchuiougoua, Alfred Ignis Ndiaye, Cheikh Gueye, Aguibou Diallo, Madame Cissé Fall et des collaborateurs dont Mamadou Dansokho, Cheikh Ba, Susana Moreno et Ange Lendja. Samir Amin a suivi attentivement le travail du groupe et participé aux séminaires. Amath Sow a traduit la plupart des textes.

Les médias montrent des jeunes Africains qui cherchent par tous les moyens à gagner l'Europe avec une probabilité très faible de parvenir à destination, de trouver du travail et de faire sortir leur famille de la pauvreté comme ils l'espèrent. L'inexistence de systèmes de protection sociale et un accès très inégal à une scolarisation qui permettrait de monter dans la hiérarchie sociale, expliquent cette recherche de solutions individuelles à la crise. Et pour tous, riches et pauvres, l'interruption de la construction d'un état moderne est à la base de ce que nous appelons la macro insécurité. Une fois ces trois facteurs d'émigration explicités, nous *pourrons* comprendre, pourquoi la CEDEAO en tant qu'organisation régionale mène une politique de migration formelle et pourquoi malgré le durcissement de la politique d'immigration européenne la pression migratoire ne baisse pas

## **I Les perspectives d'une modernité sociale s'éloignent**

### 1 Formation historique des espaces de migration.

Les jeunes Africains émigrent massivement de plus en plus loin depuis la colonisation.

L'espace ouest africain est le plus ancien. En effet les différences entre les potentiels agricoles et les zones climatiques entraînent depuis des millénaires des migrations saisonnières entre régions semi arides et le middle belt du climat soudanien, favorable à l'intensification agricole (J. Damon 2003)<sup>7</sup>. En période de sécheresse les mouvements saisonniers avaient tendance à se transformer en migrations de populations avec ou sans conflits. L'accession à la propriété du sol agricole, était réservée aux humains mâles des lignages reconnus comme premiers occupants et donc aux citoyens des communautés géopolitiques, notamment des villages. A partir du 7<sup>ème</sup> siècle de notre ère, la conversion à l'islam et l'accès à l'écriture arabe ont de fait intégré l'espace ouest africain dans l'espace musulman. Paradoxalement en interdisant l'esclavage d'un musulman par un autre, l'islamisation favorisait en même temps l'esclavage domestique et le commerce des non musulmans, notamment vers le Moyen Orient. Le tournant de l'esclavage transatlantique au 16<sup>ème</sup> siècle a été décisif car le travailleur ouest africain a été ainsi intégré par étapes à la formation du travailleur collectif mondial au profit des oligopoles des formations sociales centrales et de leurs Etats.. L'économie mondiale capitaliste en formation, provoqua le plus grand commerce de l'humain comme simple marchandise de toute l'histoire. Si bien qu'on peut dire que du 17<sup>ème</sup> siècle jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup>, l'Afrique occidentale fut pour l'essentiel un espace façonné par la déportation migration forcée définitive ; on estime que

---

<sup>7</sup>Damon J., Igue J O. (Dir.) (2003), L'Afrique de l'ouest dans la compétition mondiale. Quels atouts possibles ?, Paris, Karthala.

cette déportation a porté sur une quinzaine de millions de personnes<sup>8</sup> (Catherine Coquery Vidrovitch, 1986)

Avec la colonisation commença la transformation de l'Afrique en une zone d'économies de migrations. En effet pour satisfaire les besoins de leurs économies en produits agricoles et miniers à faibles coûts relatifs, les puissances coloniales créèrent dans les régions côtières des zones de mise en valeur connectées par les mouvements migratoires aux zones de réserve<sup>9</sup>. Les zones de cultures du climat soudanais, en général à forte densité de population et suffisamment hiérarchisées au plan politique et sociologique, devinrent des réserves de main d'œuvre. En général c'étaient des membres des couches sociales subalternes de sexe masculin qui devaient partir et revenir périodiquement se retremper dans leur famille et leur culture qu'ils contribuaient en même temps à altérer. Ces migrations de travail forcé étaient massivement internes à chaque territoire colonial pour la construction des infrastructures. La zone cacaoyère du Ghana et le bassin arachidier du Sénégal étaient les deux principales destinations transfrontalières, tandis que le Burkina Faso (Plateau Mossi) apparaissait comme la principale réserve, bien avant le Mali et la Guinée.

La phase migratoire post coloniale avait trois caractéristiques. La destruction accélérée des structures sociales en milieu rural et la crise agricole dans toute la sous région rendirent les campagnes de plus en plus répulsives ; l'urbanisation accélérée alors que le secteur productif moderne ne se développait pas en ville, donnait la mesure de la détresse qui régnait dans tout le milieu rural. L'effet dévastateur des sécheresses ne fit que traduire l'absence de révolution agricole (les cultures attelées et/ou motorisées étaient exceptionnelles). La troisième caractéristique fut la réorientation des flux migratoires en direction de deux économies en expansion fondées sur le boom du secteur agro exportateur en Côte d'Ivoire, et sur le boom pétro exportateur au Nigeria. Ces deux économies en expansion répétèrent le cycle de sous développement que le Sénégal et le Ghana avaient déjà franchis ; elles connurent un afflux sans précédent d'immigrants ouest africains.

Depuis que dans les années 1980 les crises d'expansion structurelles ont atteint la Côte d'Ivoire et le Nigeria les migrations transfrontalières sont aussi en crise dans une sous région où les poids démographique de la jeunesse ne cesse de grandir. (Tableau 1) Néanmoins l'émigration sous régionale continue (Tableau 2).

---

<sup>8</sup> L'historienne africaniste a fait le point quasi définitif sur la querelle des chiffres

<sup>9</sup> S Amin .Neocolonialism in West Africa, 1973, Penguin Books; C. Meillassoux (Dir.) 1976 'Qui se nourrit de la famine en Afrique' Paris, Maspero ; Founou Tehuigoua 1981Les fondements de l'économie de traite au Sénégal, Paris, Silex

## 2 Crise et structuration inachevée des sociétés rurales anciennes

La crise rurale se manifeste différemment selon les niveaux d'accès aux moyens de communication et de transport, aux soins de santé et surtout à une alphabétisation et une éducation fondées sur le principe de l'égalité des chances. Cependant la ruralité est si omniprésente dans les modes de pensée et les comportements, y compris en milieu urbain, qu'un rappel des modalités principales de protection sociale dans les systèmes sociaux précoloniaux/ prémodernes de la sous région s'impose. Les Ouestr Africains vivaient dans des communautés villageoises généralement intégrées dans des unités politiques plus larges. Dans la vie économique et sociale, le marché jouait un rôle marginal et parfois n'existait pas ; il n'y avait pas d'appropriation privée, au sens du droit romain, du sol agricole consacré aux cultures ou à l'élevage. Les trois risques majeurs contre lesquels les populations devaient se prémunir étaient l'insécurité alimentaire – famine ou sous/mal-nutrition – la maladie et la vieillesse. Le niveau de protection sociale d'une famille ou d'un ménage, concept que préfère avec raison Archie Mafeje (2003)<sup>10</sup>, dépendait de la place qui lui reconnaissait le régime foncier, l'activité agricole fournissant plus de 90% des ressources : Un ménage bénéficiait donc de la protection sociale dans les communautés villageoises où le régime foncier lui garantissait un accès au sol agricole suffisant pour se reproduire normalement ; la normalité signifiant que ce sol permettait une sécurité alimentaire enracinée dans l'autosuffisance alimentaire, lui permettait d'incorporer le progrès technique, lui laissait le temps de se consacrer à l'amélioration de ses connaissances générales et techniques, et par-dessus tout de participer activement à l'activité politique. La protection contre les maladies dans le cadre des connaissances d'alors était moins irrégulière que par la suite, dans la mesure où la diffusion des connaissances médicales facilitait l'autoconsommation. Du reste la majorité des guérisseurs étaient eux-mêmes des paysans des couches populaires. Au sein des ménages, les cadets sociaux, les femmes et les lignages moins aisés, voire les esclaves, n'accédaient à la sécurité sociale qu'à titre de dépendants. *Lorsqu'on tient* compte de ces critères, la question de savoir dans quel sens a évolué la protection sociale reste ouverte ; mais personne ne conteste sérieusement que le développement du marché et la privatisation de l'utilisation des droits d'accès au sol augmentent le volume des familles qui ne peuvent pas vivre du travail de la terre. Il s'agit là de facteurs majeurs de la décomposition des sociétés anciennes et donc de l'émigration. Cette dernière devient alors un moyen de compléter les ressources dont les familles ont besoin pour se reproduire normalement. De même la dévalorisation des

---

<sup>10</sup> A. Mafeje. 2003 *The agrarian question, access to land, and peasant responses in Sub-Saharan Africa*. Geneva UNRISD

médecines traditionnelles et souvent leur dérive vers la sorcellerie peut non seulement provoquer l'émigration, mais pousser l'émigrant à ne pas revenir.

La tendance actuelle à la dé-protection des couches populaires est accentuée par la structuration sociale autour du couple marchandisation/privatisation : Ce sont des couches sociales déjà moins exposées, les détenteurs du pouvoir politique, les chefs religieux, les premiers occupants qui en tirent les avantages<sup>11</sup>. Prenons l'exemple du Sénégal. Dans ce pays, la colonisation avait aboli les pouvoirs traditionnels et accaparé le rôle de propriétaire éminent sans toucher aux formes de gestion coutumières. Le pouvoir postcolonial a d'abord tenté de moderniser la coutume en y injectant une dose de démocratie. Il a institué en 1972 des Communautés Rurales dont les membres du Conseil sont élus. Ces communautés ont deux attributions : la gestion d'un budget dont les recettes proviennent directement des impôts payés par les habitants, les dépenses devant être approuvées par l'état ; et la gestion du foncier rural. En principe le sol ne peut pas faire l'objet d'une appropriation privée et donc ne peut être ni vendu ni acheté, mais un attributaire peut vendre tout ce qui est considéré comme investissement. Depuis la période de l'ajustement structurel, sans remettre formellement en question les fonctions de la Communauté rurale, les nouvelles politiques foncières favorisent l'appropriation privée du sol agricole et réduisent leur rôle. En effet selon la thèse néolibérale véhiculée par les institutions de Bretton Woods, une modernisation agricole sans privatisation de l'accès au sol et sans libre transaction des titres fonciers, est impossible.

Cette nouvelle politique foncière accélère l'exode rural parce qu'elle favorise la concentration et l'accaparement des terres par des agents extérieurs au milieu rural et qu'elle vide le Conseil rural de son potentiel de transformation en une véritable institution de démocratisation en profondeur dans un projet de formation de sociétés paysannes attrayantes pour la jeunesse. Comme les émigrés envoient des fonds pour faire vivre leur famille en milieu rural, l'illusion que la solution individuelle par l'émigration à la paupérisation passe par l'émigration gagne du terrain.

### 3 La croissance du working poor system

En milieu urbain, la précarité de l'emploi et la fluctuation des revenus sont la règle. Les taux de chômage déclarés et pourtant sous-estimés sont parmi les plus forts du monde. Dans les pays démographiquement et économiquement importants de la sous région, le chômage des jeunes de 15 à 25 ans est très élevé, alors qu'ils forment un tiers à un quart des citoyens dans

---

<sup>11</sup> Le fait qu'ils soient numériquement minoritaires n'implique pas qu'ils soient vulnérables.

les villes du Cameroun, de Mauritanie, du Ghana et du Burkina Faso. La discrimination contre les femmes et les filles est flagrante. (Tableau 3)

Bien entendu les jeunes, chômeurs ou pas, sont les *working poor*. C'est ainsi qu'au Ghana, seul pays de la région pour lequel le BIT (2007) fournit des données, le pourcentage des ménages qui disposent d'un revenu stable et prévisible est insignifiant. En effet, même le revenu des salariés des grandes entreprises et de l'état, fluctue d'un mois à l'autre et parfois d'un jour à l'autre. Le passage de la pauvreté à l'extrême pauvreté<sup>12</sup> dans la sous région est un phénomène courant à cause de l'imprévisibilité des revenus, du chômage et de la précarité de l'emploi.

La précarité a été renforcée par la libéralisation des codes du travail, comme le montre le cas du Sénégal. L'ancien code du travail et l'organisation des prestations sociales, très proches du code français, comme ceux de la plupart des anciennes colonies françaises ont été modifiés pendant la période des programmes d'ajustements structurels. Le nouveau code (loi 87-17 du 01/12/1997) a été libéralisé, allégeant les conditions de recrutement, de licenciement et d'indemnisation, et il précise les droits du travailleur migrant du secteur formel. La généralisation du contrat de travail (A. Fall 2003)<sup>13</sup>, à durée indéterminée qui favorise le travail précaire, est appliquée désormais même par l'Etat qui limite la titularisation dans la fonction publique. Le salaire minimum n'est pratiquement pas respecté et l'inspection de travail dispose de moyens dérisoires en comparaison du travail à accomplir pour passer des lois votées par le parlement à la signature de conventions de protection du travail.

Le migrant ouest africain est en général exclu de certains emplois. Le cas du Sénégal n'est pas une exception. Les pays membres de la CEDEAO n'ont ni politique commune ni cadre de concertation en matière de prestations sociales. On sait par contre que dans ce domaine, la législation sénégalaise est certainement parmi les moins discriminatoires du monde car « toutes les prestations sociales auxquelles ont droit les travailleurs de nationalité sénégalaise sont garanties aux travailleurs migrants et aux membres de leurs familles dès lors que les conditions de résidence sur le territoire national sont remplies ». Le code va plus loin en

---

<sup>12</sup> Dans son étude le BIT situe les travailleurs dans quatre catégories de pays : : les pays de pointe, c'est à dire qui ont des institutions, de bons résultats ; les pays pragmatiques qui ont des bons résultats malgré des politiques et des institutions en apparence satisfaisantes, ceux qui ont des résultats économiques médiocres, et enfin des pays à la traîne où les politiques et les institutions sont faibles ou inexistantes et les résultats laissent beaucoup à désirer. Sur 23 pays africains pour lesquels des données pertinentes sont disponibles, 19 (soit 83 pourcents) affichent un indice de sécurité économique qui les place dans la catégorie de pays à la traîne. BIT, 2007, La Sécurité sociale pour tous, Genève

<sup>13</sup>Fall A. (2002) : *Enjeux et défis de la migration internationale en Afrique de l'Ouest*, Université du Québec en Ouataouais Gatineau Du travail très important accompli par A.Fall (p. 26-27), nous tirons quelques conclusions concernant le recrutement, les conditions de vie et de travail, l'exercice des droits syndicaux et l'accès à la protection sociale

reconnaissant le principe de la résidence mobile du travailleur qui autorise un retraité de nationalité étrangère à choisir de percevoir sa pension dans son pays d'origine ou dans un pays tiers de son choix ; les frais de mise en disposition étant à la charge de l'institution d'affiliation. A cet effet A. Fall précise que l'Etat sénégalais signe des accords bilatéraux dans le but de faciliter ou de liquider les droits acquis ou en cours d'acquisition par un travailleur ou par les membres de sa famille. Néanmoins les bénéficiaires africains de ces prestations préfèrent souvent faire valoir leurs droits au Sénégal, reconnu comme plus fiable et plus solvable.

Le recrutement d'un travailleur salarié est réglé par le principe de la préférence nationale, appliqué à travers l'obligation de l'obtention d'une autorisation préalable et d'une carte d'étranger valant titre de séjour. Dans la pratique, seules les grandes entreprises qui veulent recruter des cadres étrangers demandent l'autorisation ; elle est accordée assez facilement pour la recherche et l'enseignement supérieur et secondaire.

#### 4 Les conséquences nutritionnelles de l'insécurité alimentaire

Elles se font sentir partout dans la sous région. Selon le Codex<sup>14</sup>, elle apparaît lorsque la disponibilité en aliments sains et nutritionnellement adéquats, ou la capacité de les acquérir par des moyens acceptables au point de vue de la dignité humaine est limitée ou incertaine. Il faut bien distinguer la disponibilité de l'accès, car en Afrique les indicateurs de la sécurité/insécurité alimentaire concernent le plus souvent la disponibilité sur le marché. Or en raison des disparités des revenus et des transports, une disponibilité moyenne suffisante peut cacher des déficits dans les ménages pauvres ou dans les régions enclavées<sup>15</sup>

En Afrique occidentale la sécurité alimentaire est loin d'être assurée pour les couches populaires. Le ménage paysan doit consacrer 80% de son temps de travail à la production alimentaire ou à la recherche du revenu supplémentaire pour se nourrir. En milieu urbain les dépenses sont consacrées à raison de 60% à l'alimentation, 25 % au loyer et 10% au transport. Les pauvres ruraux et urbains risquent donc à tout moment de basculer dans la faim. Pour l'urbain l'inflation ou le chômage sont des dangers permanents. Pour le rural sans terre ou sans moyens autres qu'agricoles pour survivre, une sécheresse peut tourner au désastre.

La sous-nutrition chez les adultes : La déficience énergétique chronique définie par l'index de la masse corporelle (BMI inférieure à 18,5kg/m<sup>2</sup>) affecte en moyenne 7 à 10% de femmes

---

<sup>14</sup> Codex alimentarius, 1963 Les normes alimentaires définies par la FAO et l'OMS

<sup>15</sup>Pour fixer les idées, rappelons que la prévalence de l'insécurité alimentaire oscille autour de 10% au Canada et aux Etats-Unis. Anne Marie Hamelin, Nathalie Boluc. La sécurité alimentaire à l'agenda politique québécois *in* Service social, 2003, vol.50, n°1

âgées (15 à 49% dans la région côtière et 13 à 20% dans la région sahéenne). La tendance décennale à partir de 1990 ne s'est améliorée que pour le Niger.<sup>16</sup> On estime qu'environ 38% des enfants des pays membres de la CEDEAO courent le risque d'une déficience en vitamine A. "The analysis of stunting shows that the situation in Nigeria is not improved in the past decade. (tableau 4) This is probably a result of the problems of poverty and food security in the country, which worsened during the area of globalisation, particularly in rural areas (Olayiwola, 2003)" Et ce pays est le premier producteur africain de pétrole et fournisseur de 15% du pétrole aux USA<sup>17</sup>

L'anémie affecte la santé reproductive des femmes et les enfants. Selon une étude de la FAO citée par C Lonnbald<sup>18</sup> la prévalence de l'anémie atteint 30 à 70 % et peut-être 80% des femmes au Bénin et au Mali. "Undernutrition is high levels of malnutrition among children persist in the region. The prevalence levels and trends in stunting among children far exceed the WHO cut-off point. Overall, malnutrition continues to be one of the main causes of high mortality rates among children under five years in the subregion (over 220 death per 1000 live births in the sahelian countries). These national prevalence rates mask large variations. Firstly there are almost two times more undernourished children in the Sahel than in coastal regions". Et dans les pays de la CEDEAO la situation est meilleure en milieu urbain qu'en milieu rural parce qu'en général le niveau d'éducation de la mère et sa disponibilité sont plus élevés

Comment expliquer l'insécurité chronique qui fait partie du contexte du migrant ouest africain? La partie sahéenne est connue dans le monde comme une zone où les sécheresses provoquent quasi automatiquement des pénuries alimentaires et des famines. En fait il a été bien établi depuis plus de trente ans que les famines sont avant tout le produit des rapports sociaux et des politiques de mise en valeur depuis la colonisation. (J. Copans et M Augé 1975 ; RW Franke et B. H.Chasin 1980)<sup>19</sup>. Dans ce cadre très fragilisé un terroir d'émigration peut perdre sa capacité d'innovation technologique à cause des départs des jeunes. Ainsi l'impact des migrations du plateau Mossi vers la Côte d'Ivoire a pu provoquer des famines

---

<sup>16</sup> K Olayiwola 2003, Impact of globalisation on food consumption health and nutrition in Nigeria Development policies Center, Ibadan p.108

La déficience en micronutriments et en vitamine A, explique la prévalence de certaines maladies. La cécité, l'anémie, la mortalité infantile et la mortalité maternelle. Dans plus de la moitié de certains pays tels que le Burkina Faso, le Mali et le Niger, 3 à 6% des enfants souffrent de l'onchocercose.

<sup>17</sup> Certes la disponibilité alimentaire par jour tend à augmenter puisqu'elle est passée de 1761 calories en 1975 à 2043 en 1992 – 20002. mais cette tendance ne doit pas faire oublier que le déficit alimentaire par habitant est encore inférieur de 20% aux normes de la FAO, que les 10% des Nigériens les plus riches surconsomment et que le taux de la pauvreté absolue de la population urbaine pourtant plus favorisée que celle des campagnes avait grimpé de 17,2 % en 1980 à 58,3 en 1996 , idem p.112

<sup>18</sup> Christina Lönnblad 1999 , Stockholm, Sweden

<sup>19</sup> Marc Augé et Jean Copans (dir). Sécheresses et famines du Sahel. Paris, Maspéro,1975. Richard W. Franke and Barbara H. Chasin Seeds of famine, New York, Monclair Universe Books,1980

selon des mécanismes décrits par Suzanne Lallemand (2005) : « En temps normal, les jeunes gens cultivent mais partent avant les moissons, anxieux de ne pas peser sur un stock alimentaire qui ne peut suffire à tous, et ils tentent d'envoyer de l'argent à leur famille ; mais pendant la sécheresse de 1993-1994, les migrants n'avaient pas trouvé d'émissaires de confiance ou bien ils n'avaient pas pu être embauchés. Or sans argent, ces jeunes ne reviennent pas pour les travaux des champs. Le déficit en céréales entraîne la famine. C'est dans ce contexte de crise de la production alimentaire d'auto consommation et d'insuffisance de numéraire que les repères moraux tendent à disparaître<sup>20</sup> »

B. Founou (2008)<sup>21</sup> montre comment l'émigration guinéenne vers Dakar entraîne une réinterprétation des rapports affectifs au sein de la communauté et des couples séparés par la distance géographiques mais très proches par l'usage des moyens modernes de communication. En somme l'impossibilité de bâtir des sociétés paysannes développées dans le cadre des politiques agricoles et foncières qui prévalent depuis la colonisation est la principale cause de la faim chronique et des famines périodiques.

5 Le sida est devenu une autre endémie.

En Afrique occidentale, aucun gouvernement n'applique un projet cohérent de santé publique. Comme aucun pays de la sous région n'a aucune politique de santé garantissant l'accès égal à la prévention et aux soins, le financement des campagnes contre le Sida est assuré pour l'essentiel par l'aide internationale qui est de toutes les façons insuffisante et passe par des projets dont la pérennité n'est pas assurée. C'est ainsi qu'il est devenu un véritable fléau mais dans des réseaux qui n'échappent pas à la gangrène de la corruption. Remarquons que l'élimination de cette maladie n'est pas prioritaire dans les fameux Objectifs Du Millénaire. Et pourtant dans la sous région, la menace de son expansion pèse lourdement. Des pays du Golfe de Guinée vers l'intérieur elle augmente au lieu de diminuer. Le taux de séroprévalence s'échelonne de 11% en Côte d'Ivoire à 5% au Niger en passant par 7 % au Burkina Faso et 6 % au Togo. "In Nigeria the national adult prevalence rate is 5,8 en 2001 but this average makes significant regional, with range from 0,5 to 21... In Nigeria, "The national HIV/AIDS database shows a progressive increase in the number of cases recorded yearly, from 961 cases in 1989 to 10 296 in 1999 from medical laboratories and from 8 cases to 8633 for health facilities. The cumulative data show a total of 32515 for laboratories and 24 587 for health

---

<sup>20</sup> Suzanne Lallemand, p.6

<sup>21</sup> Founou, 2008. The motivations of Guinean migrants to set for Dakar: When causes and consequences maintain each other. Futa report.

facilities. By the end of 1999 there were some 2 million people living with HIV/AIDS, including 1,4 million women, 120 000 children and 1,4 million orphans”(Cristina Lonnbad, 2004)<sup>22</sup>. Le fait que l’Afrique occidentale est moins atteinte que le reste de l’Afrique subsaharienne sert de prétexte à des politiques de santé qui se contentent de ralentir l’expansion de la pandémie plutôt que de l’éradiquer. Or les candidats à l’émigration savent maintenant que non seulement la maladie recule dans les pays développés mais que les porteurs qui arrivent là-bas peuvent mener une vie quasi normale grâce à l’efficacité du système de santé publique.

## **II L’exclusion des couches populaires des systèmes éducatifs s’accroît**

Le néolibéralisme est entrain de perpétuer en Afrique occidentale un système éducatif qui exclut les couches populaires de l’accès à une bonne éducation/formation. Cette exclusion passe par la stratégie de la substitution du paradigme de l’éducation comme bien commun à celui de service marchand. Il s’agit de faire du système éducatif un lieu de reproduction des inégalités sociales alors qu’il devrait être un facteur d’égalisation des chances d’occuper des fonctions élevées dans la hiérarchie sociale. L’exclusion se reflète dans la structure de la force de travail migrante ancienne (main d’œuvre) comme de la nouvelle (fuite de cerveaux) ; elle informe aussi sur une évolution des rapports de forces défavorable aux forces des transformations radicales. Situons le débat dans une perspective historique avant d’en illustrer le bilan catastrophique.

Rappelons d’abord que la colonisation avait innové en introduisant l’école mais que le bilan en était très médiocre même sur le plan seulement quantitatif. Jusqu’à la deuxième guerre mondiale l’enseignement était réduit au cycle primaire et le taux de scolarisation ne dépassait 10% que dans les colonies de mise en valeur précoce (le Ghana et le Sénégal). Des éléments disparates du cycle secondaire furent ensuite ajoutés mais le pacte colonial constituait un obstacle absolu à la formation de systèmes éducatifs cohérents porteurs de modernité puisqu’ils ne trouvaient leur cohérence que dans le cadre hiérarchisé de chaque empire colonial.

1. Le débat sur le droit à la sécurité sociale par l’éducation en Afrique de l’ouest post coloniale. Sous l’égide de l’Unesco alors dans sa phase ascendante, un débat sérieux sur l’éducation en Afrique subsaharienne opposa les partisans de l’enseignement de masse et ceux de l’enseignement élitiste. Pour les premiers aucun des cycles de l’éducation n’était

---

<sup>22</sup> (C. Lonnblad, p.112)

assimilable à un service marchand. Pour les autres sous influence anglo-saxonne, seule l'éducation de base (le premier cycle) pouvait être traitée comme un bien commun à la société. Le second cycle et le supérieur étaient des services à payer à leur juste valeur par les bénéficiaires avisés qui en retireraient profit comme de tout investissement. Le fait que la première conception d'inspiration française et plus généralement latine paraissait plus conforme aux traditions africaines que la deuxième, contribua sans doute à l'adoption en 1963 d'un programme d'éradication de l'analphabétisme en une quinzaine d'années par l'ensemble des Etats africains. Mais les partisans de l'*éducation bien commun* se satisfaisaient du slogan de *l'école pour tous* et ceux du paradigme marchand ne désarmaient pas. Le calendrier sur l'analphabétisme ne fut pas renouvelé. L'éducation fut gratuite jusqu'au triomphe de l'intégrisme libéral. La conception anglo-saxonne du droit à l'éducation a finalement été imposée par la Banque Mondiale qui disposait de moyens lui permettant de marginaliser l'UNESCO dans les débats qui se déroulaient dans les pays.

2. Le débat sur l'avenir du système éducatif post colonial aurait dû porter aussi sur le contenu et les méthodes puisque implicitement ou non la question des rapports entre la modernité et le système éducatif était et demeure centrale pour ses deux fonctions principales. D'un côté l'enseignement doit permettre l'augmentation de la capacité sociale à diagnostiquer les grands défis/contradictions, à proposer des solutions et des moyens de mise en œuvre et de l'autre il doit éveiller et entretenir l'esprit critique en conformité avec le principal paradigme de la modernité qui est que les humains sont libres et responsables devant eux-mêmes. La privatisation de l'enseignement est un des moyens les plus sûrs d'avoir un enseignement non critique et l'on comprend l'acharnement néolibéral représenté en Afrique par la Banque mondiale. La situation actuelle se caractérise par un rapport de forces favorable au traitement de l'éducation de base comme une marchandise et à la privatisation de l'enseignement de tout le système éducatif, du primaire au supérieur. La Banque Mondiale commande ou réalise des études pour justifier soit disant objectivement des choix qui sont en fait idéologiques.<sup>23</sup>(Tableau 5)

La privatisation permet de dévaloriser le secteur public, accentuant ainsi le clivage au profit des classes privilégiées. Le leitmotiv, c'est la compétition par la réduction des coûts. Aux universités du Sud, le projet néolibéral de substitution propose des business schools chargées de former à faibles coûts des cadres dociles pour les oligopoles, individualistes et

---

<sup>23</sup> Evaluation du secteur privé de l'enseignement en Côte d'Ivoire, 1999. « Les auteurs écrivent : Etant donné la brièveté du séjour en Côte d'Ivoire de la mission d'évaluation, les informations contenues dans ce rapport doivent être considérées comme préliminaires. Toutefois, elles donnent au lecteur une idée des tendances récentes et des perspectives de croissance de l'enseignement privé en Cote d'Ivoire »

peu capables de comprendre et de lutter contre les stratégies de sous développement dans lesquelles ils sont utilisés.

3. Le bilan est catastrophique. L'illettrisme recule à peine. Selon le PNUD, la situation était alarmante dans les pays de la CEDEAO en 2006. En moyenne l'analphabétisme touchait 44% des adultes de 15 ans et plus ; 60% d'enfants scolarisables ne l'étaient pas et sur 100 enfants qui entraient à l'école primaire à peine 47 parvenaient au cycle secondaire<sup>24</sup>. Il ressort en outre que dans la médiocrité générale le niveau moyen d'instruction est en général moins élevé dans les pays d'émigration tels que le Burkina, le Mali et la Guinée Conakry que dans ceux de l'immigration (Nigeria, Ghana, Tableau 6)). A peine 2% des jeunes âgés de 20 à 26 ans sont dans l'enseignement supérieur (contre 48% en Corée du Sud) et pourtant ils sont constamment guettés par le chômage !(Tableau 7). Dans un pays comme le Niger, deux enfants sur deux n'accèdent toujours pas à l'école primaires et 80 % de la population est analphabète .Et dans le secondaire 16 élèves sur cent seulement obtiennent leur diplôme du premier cycle sans redoublement<sup>25</sup>

Dans le modèle économique sénile prédateur et rentier de l'Afrique de l'ouest, l'illettrisme des masses paysannes n'était pas un handicap à leur insertion dans le collectif de la valorisation du capital soit sur place soit en temps que travailleur émigré. Les banlieues urbaines sont maintenant surpeuplées par l'arrivée massive de paysans chassés par la misère et les traditions trop pesantes sur les jeunes, et comme les cartes scolaires continuent de refléter les inégalités sociales les jeunes restent massivement analphabètes par rapport aux exigences de l'économie du savoir, et aspirent toujours à émigrer.

Le système éducatif actuel n'a pas transformé les commis des économies coloniales en créateurs et gestionnaires de nouvelles économies industrielles capables d'absorber une population croissante et de plus en plus urbaine. Même les cadres bien formés, (souvent à l'extérieur, au prix de sacrifices des états et des familles) sont prisonniers des carcans de l'ajustement structurel qui maintiennent les économies ouest africaines dans leur rôle de fournisseur de ressources et de rentier. En outre l'Afrique subsaharienne, et l'Afrique occidentale en particulier, est en position très défavorable dans la mesure où elle cumule l'handicap de n'avoir choisi ni entre l'oralité et l'écriture, ni entre les langues de la colonisation et les langues locales dans la systématisation de l'éducation. En fait la maîtrise de l'anglais, du français ou du portugais est une condition incontournable de l'ascension sociale.

---

<sup>24</sup> UNESCO 2002. Discours du Directeur du BRENDA, à la Conférence des ministres de l'éducation de la CEDEAO. Dakar, 25 septembre 2002. <http://www.Dakar-Unesco.org/news>

<sup>25</sup> Moussa Tchangari Niger.www. Altenatives.ca/article 2454.html

Dans la conjoncture créée dans la sous région depuis 1980, l'enseignement dans ces langues favorise l'émigration des travailleurs qualifiés et donc la reproduction d'un facteur d'insécurité générale, le sous développement.

La construction d'un système éducatif qui intègre la notion de sécurité humaine des couches populaires en leur garantissant l'accès gratuit à tous les ordres d'enseignement se heurte à deux obstacles majeurs qui se renforcent. D'abord, les pays africains sont sous le régime de l'ajustement à l'intégrisme néoclassique alors que la Chine, le Viet Nam combinent les enseignements de Marx et de Keynes. Ensuite, le système global n'a pas besoin du travailleur africain instruit. L'armée de réserve dont parla K Marx est immense et mondiale : un enfant africain qui fait plus d'années d'enseignement en moyenne qu'un enfant chinois ou vietnamien se retrouve plus facilement chômeur qu'eux parce que sur le marché mondial le candidat chinois est plus compétitif<sup>26</sup>. En somme la fin de l'illettrisme n'est pas pour demain et le système éducatif est totalement inadapté aux défis de macro sécurité auxquels les jeunes et leurs peuples sont confrontés.

### **III Les migrants victimes de l'Etat inachevé**

#### **1 La montée des facteurs de la macro insécurité**

Une situation de macro insécurité pour un peuple se caractérise par le fait qu'il n'est en mesure ni de prévenir un désastre ni d'en gérer les conséquences, et qu'il n'est pas près d'y parvenir dans un laps de temps prévisible. En sorte que les risques que les désastres prévisibles (voire prévus) se transforment en catastrophes tendent à augmenter au lieu de diminuer. Dans le monde moderne seuls les peuples qui construisent des états-nations sur le modèle initié en Europe Atlantique à partir du 15<sup>ème</sup> siècle, sont en situation de macro sécurité ; ils ne s'autodétruisent pas par des guerres civiles sauvages, et sont à l'abri d'agressions extérieures par des armes de destruction massive. Ils se prémunissent contre les effets des catastrophes d'origine naturelle tels que les tremblements de terre et s'organisent pour lutter contre les conséquences du réchauffement climatique. Il faut donc construire des Etats nations là où il n'y en pas encore. Une telle construction doit s'appuyer à la fois sur l'utilisation des ressources naturelles pour le développement économique autocentré d'une zone regroupant au moins 200 millions de personnes, et sur une répartition des revenus et des richesses qui favorisent l'appropriation populaire de la démocratie qui est un processus que les classes dirigeantes cherchent toujours à réduire aux procédures et à vider du potentiel

---

<sup>26</sup> PNUD Rapport 2006,p :268

d'égalité qu'elle porte. En général dans l'état national achevé l'appareil d'état a le monopole de la violence légitime ; mais aujourd'hui ce monopole doit être inséparable de la démocratie et du progrès social.

Depuis le 15<sup>ème</sup> siècle, les logiques de l'impérialisme et le néocolonialisme s'opposent à la réalisation de ces conditions hors de l'Europe, mais l'anti-impérialisme est aussi toujours à l'œuvre. Ses succès ne manquent pas puisque les Etats européens ont dû reconnaître le droit du Japon de construire un Etat nation concurrent et qu'ils sont aujourd'hui sous l'hégémonie des Etats Unis qui durent mener une guerre d'indépendance contre le colonialisme anglais. Le Japon qui occupa militairement la Chine se trouve contraint de prendre part à sa révolution industrielle et donc indirectement à la construction de sa capacité à lui faire concurrence et à se protéger contre les agressions de son allié et protecteur américain. Bien entendu tous ces succès pro-capitalistes, mais anti-impérialistes pendant les révolutions industrielles de ces pays, ont exigé des alliances militaires dirigées contre les peuples qui n'ont pas su ou pu construire des états nationaux modernes : Ces alliances s'expliquent par le fait que le système capitaliste des oligopoles ne survit qu'en polarisant puisque l'échange inégal (productivité égale/rémunération inégale du travail), le pillage des ressources naturelles et leur gaspillage lui sont inhérents.

Le concept *d'état fragile* est de plus en plus utilisé par les analystes et les géopoliticiens pour rendre compte de la situation de macro insécurité dans laquelle vivent les peuples de l'Afrique subsaharienne en général et ouest africains en particulier. En fait il faudrait plutôt utiliser l'expression de *pouvoir fragile* et réserver le concept d'état fragile à un état engageant réellement son pays dans la transition vers une société à base économique technoscientifique et culturellement moderne. C'est ce que je retiens du livre de Georges Burdeau « L'Etat.<sup>27</sup> » : le pouvoir se transforme en état seulement en aidant une population à devenir un peuple avec lequel il constitue un état national économiquement développé, disposant d'une force de travail de plus en plus instruite, créative et curieuse sur tous les plans. Dans le cas contraire les peuples sont impuissants devant la macro insécurité. Les Ouest Africains doivent donc se demander si leurs pays et leur sous région sont ou ne sont pas en transition vers des sociétés qui jouissent de macro sécurité du fait qu'ils deviennent membres du groupe central du système mondial des Etats, et quelles seraient les alternatives possibles en cas de réponse négative. Pour nous, après la deuxième guerre mondiale et jusqu'en 1980, les luttes idéologiques et politiques ont opposé dans presque tous les pays les partisans de la

---

<sup>27</sup> Georges Burdeau, 1970, L'Etat, Pars. Livre de Poche

construction d'états nations à ceux de la compradorisation ; l'appui extérieur aux premiers venant exclusivement des Pays de l'Est et du groupe de Bandung .Depuis la fin de la guerre froide, les forces d'opposition au projet national/régional sont passées à l'offensive avec une violence inouïe. Les bénéficiaires (externes et internes) de la surexploitation des travailleurs et des ressources (sols, forêts, pétrole uranium, or, diamant, etc.) s'acharnent à nous persuader que ce qui compte pour chacun c'est la maximisation de son gain monétaire ; que le secteur public ne sert qu'à le ponctionner comme contribuable et que la protection de l'agriculture nationale est anti-économique.

L'exemple du Nigeria nous montre l'importance la tâche qui attend les altermondistes. Par la taille de sa population industrielle (150million d'habitants), par son territoire facilement protégeable du fait d'une forte densité au km<sup>2</sup>, par son ouverture sur l'océan, ses sols fertiles et sa paysannerie laborieuse, ce pays avait vocation à devenir un état national s'il surmontait bien entendu un certain nombre de difficultés (comme l'Inde par exemple). Il avait commencé à le faire, mais le processus s'est brutalement interrompu quand le monde prit conscience de l'importance des réserves pétrolières du golfe de Guinée et du rôle que leur exploitation jouerait dans l'approvisionnement et la macro sécurité énergétique de l'Europe : Le pétrole brut fournit 44% du PIB, 98% des exportations, 70% des recettes budgétaires, attire 95% des IDE ; mais n'emploie que 5% de la population active. Le pays est membre de l'OPEP et le 11ème producteur mondial. La production oscille entre 2,1 et 2,5 M barils/jours. La plupart des champs pétroliers et gaziers sont offshore. En outre, le Nigeria est 7<sup>ème</sup> rang mondial pour les réserves gaz. Mais le pays doit importer le pétrole raffiné.

Le pays contribue à la sécurité énergétique de l'Occident en fournissant à lui seul plus de 10% des importations des USA, mais c'est au prix du blocage de la construction de l'Etat national : l'impérialisme y opère par des alliances légales et illégales et par la corruption .Les alliances illégales s'appuient sur le détournement du pétrole brut au bénéfice des Mouvements qui contestent les armes à la main la légitimité du pouvoir central, ou d'organisations mafieuses qui proclament leur indépendance à l'égard aussi bien de l'administration, des états étrangers que des STN du pétrole. En réalité la surexploitation du pétrole nigérian s'effectue dans un contexte où le cynisme permet d'utiliser toutes les sources de faiblesses pour consolider le pouvoir des couches compradoros ; le financement en est assuré par les sommes détournées colossales que procure la vente illégale d'environ 25% de la production (300 000 barils par jour). Cela correspond à plus de 11 milliards de dollars EU par an au prix de \$100 par baril, et au tiers des 36 millions de dollars de l'encours de la dette du pays auprès du Club

de Paris en 2005<sup>28</sup>. En fait le Delta du Niger est devenu un des champs d'expérimentation des guerres que les stratèges américains qualifient de faible intensité, et dont les combattants ne sont pas majoritairement des occidentaux, mais relèvent d'armées ou de milices privées<sup>29</sup>.

De manière générale les puissances impérialistes et leurs STN veulent se garantir le libre accès aux ressources énergétiques formées des gisements d'uranium et des réserves pétrolières du Golfe de Guinée et du Sahel qui sont de l'importance de celles du Moyen Orient. Pour y parvenir, un des moyens les plus commodes est d'empêcher la formation d'Etats qui auraient la volonté et les moyens d'assurer la sécurité humaine et d'abord la démocratie et la sécurité sociale. L'impérialisme collectif veille à ce que l'Afrique de l'Ouest reste une région de catastrophes humanitaires, de fanatisme religieux et d'enclaves minières et pétrolières protégées, tandis que le peuple vit dans l'insécurité grandissante. C'est dans ce cadre qu'il faut situer certains conflits armés que la sous région connaît de manière récurrente, à commencer par la Guerre du Biafra (1966-1970) dont la conséquence la plus évidente fut l'élimination du courant porteur du projet de la construction d'un état nation au profit d'une structure étatique clientéliste qui laisse l'impérialisme contrôler les ressources pétrolières et gaspiller la rente qu'elle en retire.

Les guerres civiles du Liberia et de la Sierra Leone qui ont porté l'insécurité humaine au paroxysme sont à replacer aussi dans ce contexte géoéconomique. Elles sont la conséquence de la volonté des Etats-Unis et de la Grande Bretagne de créer les conditions de contrôle absolu sur la production, la circulation du diamant dans un contexte où les alliés locaux avaient des bases sociales très étroites et où de surcroît des pays exportateurs de pétrole, membres de l'OPEP tels que la Libye manifestaient leurs ambition d'exercer une influence. Dans ces guerres le recours aux militaires privés<sup>30</sup> a été largement expérimenté comme il le

---

<sup>28</sup> Cette année là le pays a remboursé intégralement sa dette auprès du club en obtenant l'annulation de 24 milliards de dollars et en rachetant 12 milliards

<sup>29</sup> C'est dans ce contexte sous régional que la Chine a fait son entrée. Peut-elle soutenir l'émergence d'un nationalisme économique de type est-asiatique dans la sous région ? John B. Foster (2008) se contente de laisser entendre qu'elle peut permettre de résister au rythme de privatisations et de libéralisations qu'impose l'occident aux pays producteurs de pétrole d'Afrique. Elle a fourni au Nigeria d'importantes subventions pour augmenter son influence et lui a vendu des avions de chasse<sup>29</sup>.<sup>29</sup> La Chine importe plus d'un quart de son pétrole d'Afrique, en premier lieu d'Angola, du Soudan et du Congo. Elle est le premier investisseur étranger au Soudan La plus grande menace, du point de vue des grands stratèges US, est venue du prêt à bas taux de 2 milliards de dollars à l'Angola en 2004 ; il a permis à ce pays de résister aux exigences du FMI qu'il remodèle son économie et sa société selon des critères néolibéraux. John Bellamy Foster (2008) Nouvelle course à l'Afrique des Etats Unis en ligne

<sup>30</sup> "the Sierra Leone Selection Trust, a De Beer Subsidiary, was allowed to field a private security force of 35 armed men to patrol its diamond concession in the Kono area". Cette pratique a facilité la location des services d'armées privées dans la guerre civile récente : "In April 1995, the government hired the South African company Executive Outcomes, to fight the armed rebellion, the "Revolutionary United Front" (RUF)". Et les auteurs de conclure: "Both the extraction of Sierra Leone's mineral wealth and the survival of its ruling elite have thus historically been crucially dependant on the involvment of international private security actors, a relationship

sera d'ailleurs en Côte d'Ivoire. Dans la crise politique ivoirienne, l'attitude pour le moins ambiguë de la France s'explique par la prise en compte de l'importance géopolitique de la zone sahélienne et par la nécessité de sauver les intérêts français en empêchant la rébellion nordiste de prendre le pouvoir. A l'Indépendance, la France avait signé avec la Côte d'Ivoire des accords de défense en principe destinés à assurer la sécurité extérieure de son ancienne colonie (sans doute pour empêcher celle-ci de disposer d'une véritable armée) et en réalité destinés à la protection du régime allié.

En somme la construction d'une zone de sécurité collective et de développement n'est pas amorcée. Si nous prenons tout l'espace de la sous région, dans très peu de pays la notion d'état national renvoie à la réalité, c'est-à-dire à la capacité de surveiller ou de défendre les frontières, à la présence d'une administration efficace sur tout le territoire, à la loyauté de la population et à un système de communications et de transport performant.

## 2 Droit d'immigration en trompe l'œil dans la CEDEAO.

Dans quelle mesure la formation en 1975 de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) contribue-t-elle à l'amélioration de la sécurité du migrant en Afrique de l'Ouest ? En particulier le protocole de 1979 augmente-t-il ses chances de trouver du travail dans la sous région et les possibilités de trouver du travail dans son pays et le met-il à l'abri d'expulsions massives.

Trois aspects du protocole nous paraissent essentiels : 1) la libre circulation et le libre établissement sont assortis de conditions restrictives d'accès à l'emploi non seulement dans la fonction publique, mais aussi dans les grandes entreprises. La souplesse concerne quasi exclusivement le secteur informel. 2) Le protocole interdit les expulsions massives, en principe par respect de la Convention de Genève sur le refoulement et le traitement des étrangers en situation irrégulière. 3) Le protocole ne contient pas de clause sur les politiques de migrations vis-à-vis des pays tiers et n'établit pas non plus un véritable cadre de concertation entre les pays de fortes immigrations et émigrations communautaires.

Le bilan est pour le moins mitigé. La règle de la libre circulation continue d'être respectée et certains pays, comme le Sénégal, ont commencé à émettre des passeports de la CEDEAO ; une telle mesure symbolique contribue certainement à façonner l'imaginaire dans un sens

---

which continues (although in different ways, in the current post conflict situation)". Rita Abrahamsen et Michael C Williams (2004) : The globalisation of private security, country : sierra Leone : Economic and social research council international.

favorable à l'acceptation de l'opinion publique d'une Afrique de l'ouest unie. Des diaspora importantes sont présentes non seulement dans des pays d'immigration nettes comme le Nigeria ou la Côte d'Ivoire mais aussi d'émigration comme le Burkina Faso ou le Mali Néanmoins la peur d'expulsions massives continue.

Une véritable politique communautaire de mise en œuvre du protocole de 1979 fait défaut. Au plan interne, il n'y a pas de cadre de concertation effective entre les pays d'émigration et d'immigration. C'est sans doute ce qui explique qu'après le protocole des expulsions collectives pourtant interdites continuent<sup>31</sup>. Nous sommes d'accord avec Harouna qui considère que dans ces expulsions ce qui importe ce sont moins les chiffres donnés des partants, généralement très inférieurs aux chiffres réels des *sans papiers* et des résidents avec papiers, que le manque de respect de la dignité humaine qui les accompagne. Les retours volontaires dans les pays d'origine sont rares car les perspectives d'échapper à la pauvreté sont trop médiocres pour ceux qui n'ont pas réussi à épargner et à investir pour sortir de la condition prolétarienne<sup>32</sup>.

Malgré la tendance à abuser des termes communauté et union, il n'y a pas de similitude entre l'évolution de la CEDEAO et de l'Union Européenne<sup>33</sup>. Aucun pays de l'UE ne peut expulser de manière arbitraire les ressortissants d'autres pays membres, même en situation irrégulière. En principe la violation des clauses du protocole pourrait être portée devant la Cour de justice de la CEEAO ; en réalité ni la Cour ni d'autres institutions ne disposent de moyens financiers et humains (et encore moins de la légitimité suffisante) pour prendre des décisions contraignantes contre les états.

C'est l'existence de la CEDEAO qui est menacée à cause de ses conceptions d'origine, de son mode d'organisation et de la politique actuelle d'immigration européenne. Selon son article 2, le but de la Communauté « est de promouvoir la coopération et le développement

---

<sup>31</sup>La chronologie des menaces et expulsions et départs massifs : Côte d'Ivoire, 1958 : expulsion de 10 000 Dahoméens (Bénois) ; Ghana, 1969 : Départ de près d'un million de personnes ; Nigeria, 1983 : départ de 1,5 million de ressortissants de l'Afrique de l'ouest ; Côte d'Ivoire, 1985 : expulsion de 10 000 Ghanéens ; Senegal et la Mauritanie (1989) ; Côte d'Ivoire, départs massifs de la à partir de 2002<sup>31</sup> ; Guinée Bissau : Le 12 mai 2008 les autorités qui estiment à plus de 32 000 le nombre d'étrangers en situation irrégulière, pour la plupart ouest africains, annoncent qu'elles vont les expulser.

<sup>32</sup> Harouna Moukaila. Crise ivoirienne et crise des migrations sahéliennes. Sciences du Sahel, Journal de l'IRD, n°19, mars -avril 2003

<sup>33</sup> Malgré le fait que les migrations massives s'opéraient dans la sous région depuis la colonisation, le protocole sur les migrations ne fut introduit dans le traité qu'en 1979. Malgré l'épuisement du potentiel des migrations intra ouest africaines, la CEDEAO<sup>33</sup> (à 16 états) et l'Union européenne (UE à 27 états), est une des régions du monde où la libre circulation et la libre installation des ressortissants des pays membres, sont considérées comme des piliers de l'intégration économique. Mais à la différence de l'UE la CEDEAO n'est pas le principal marché pour les produits de la sous région et ne constitue pas une zone d'investissement intra communautaire. Il n'y a donc pas une véritable dynamique fondée sur l'interaction entre les migrations, le marché et les mouvements des capitaux

dans tous les domaines de l'activité économique, particulièrement dans les domaines de l'industrie, de transports, des télécommunications, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des questions monétaires et financières et dans le domaine des affaires sociales et culturelles avec pour objectif d'élever le niveau de vie de ses peuples, d'accroître et de maintenir la stabilité économique, de renforcer les relations entre ses membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain. » La démocratie et le progrès social ne font pas partie des objectifs explicites de l'organisation. D'ailleurs en général les travailleurs migrants ignorent les droits que le Traité leur accorde pour la simple raison que le mode de fonctionnement est excessivement technobureaucratique. Le mode d'organisation est fondé sur la souveraineté des états ; le Secrétariat exécutif n'a ni les ressources ni la marge de manœuvre suffisantes pour donner une information régulière sur la manière dont le Traité est appliqué dans les états membres. Les états qui expulsent ne sont même pas contraints d'exposer les causes de leur comportement.

Selon cette formulation, la CEDEAO n'est pas destinée à devenir une organisation supra nationale capable de représenter l'ensemble de la région dans le système international et elle ne contient aucune clause sur le progrès social commun. L'approfondissement de la coopération sous régionale dans le domaine des migrations est aussi bloqué que dans celui du commerce et de l'utilisation des ressources financières et naturelles.

Les risques de remise en question de la libre circulation par la politique européenne d'immigration sont réels. En effet les pays de la CEDEAO n'ont pas de politique commune vis-à-vis des pays tiers. En marginalisant la CEDEAO comme institution ce bilatéralisme peut la faire éclater. Par exemple en se soumettant à la politique européenne d'immigration subsaharienne fondée sur les accords bilatéraux, les pays membres ne font que confirmer l'idée qu'ils se contentent d'une régionalisation en trompe l'œil.<sup>34</sup>

### 3 L'impuissance devant la formation des réseaux de trafiquants

En Afrique de l'Ouest la crise morale et éthique n'est plus un phénomène marginal ; le rapport à l'argent est en train d'altérer des valeurs essentielles pour la dignité humaine. Contentons nous de rappeler deux exemples Le trafic des enfants et l'industrie de la prostitution, formes d'insécurité humaine parmi les plus répréhensibles au plan éthique, sont présents en Afrique de l'Ouest.

---

<sup>34</sup> B. Founou 2005 'Liberia et Sierra Leone, l'exclusion des peuples et l'intégration des ressources dans le nouvel impérialisme' Atlas alternatif, Le temps des Cerises, 2005

Tandis que des organisations humanitaires internationales les analysent et les dénoncent, les états semblent s'en accommoder. Le travail des enfants est une chose normale dans les sociétés paysannes où la scolarisation jusqu'à l'âge de 15 – 16 ans n'est pas obligatoire. Il peut servir de terreau aux esclavages modernes lorsque les enfants sont inscrits dans des réseaux de travail contraint. L'information donnée à leurs parents et à eux-mêmes est délibérément fondée sur le mensonge, et a pour conséquences la soumission des jeunes gens et des enfants appauvris à des conditions de travail inhumaines dans les plantations, notamment en Côte d'Ivoire<sup>35</sup>. Prétendre lutter contre ces pratiques sans donner une scolarité obligatoire gratuite et de bonne qualité c'est puiser de l'eau avec un panier.

L'industrie mondiale de la prostitution a commencé en Afrique de l'Ouest au Nigeria, par l'intermédiaire de réseau d'émigration vers l'Europe, l'Italie étant le point d'entrée. Le réseau comprend deux composantes essentielles : une diaspora nigériane d'environ 200 000 personnes en Grande Bretagne, Italie et Pays Bas, et une véritable organisation de trafiquants. L'immigration de femmes nigérianes vers l'Italie avait commencé avec la crise du boom pétrolier. Les jeunes femmes avaient répondu alors à une offre de travail agricole. Mais progressivement, un réseau de l'industrie du sexe s'est mis en place. Il a comme spécificité de faire de la prostitution une activité noble dans la mesure où les cadres de certaines églises bénissent des migrantes, en ignorant officiellement le métier qu'elles vont exercer, et en tirent des profits matériels. « Emigration pacts are frequently sanctioned with prayer rituals in the pentecostistal churches to which most of the victims belong, further broadening the pacts legitimacy. »(J. Carling, 2005)<sup>36</sup>

En 2003, on comptait environ 10 000 prostituées nigérianes en Europe, dont certaines avaient dû payer jusqu'à \$12 000 pour les papiers et le voyage, et rembourser jusqu'à \$100 000 aux organisateurs. Le réseau nigérian est le mieux connu; il s'insère dans un marché bon marché dans les pays de l'OCDE, l'offre étant organisée à partir du Sud et de l'Europe de l'Est. "The Western European prostitution market has become increasingly globalised during the past 15 years. The processes by which Eastern European, Southeast Asian, Latin American, and sub-Saharan African women end up as sex workers in Western Europe are highly varied"<sup>37</sup>. L'industrie du sexe s'installe maintenant dans l'ensemble de la CEDEAO.

---

<sup>35</sup>Babacar Sall, (2007) . Migration de travail et protection des droits humains en Afrique. Etudes Unesco sur les migrations n°2, Unesco, p.23

<sup>36</sup>Jorgen Carling. Trafficking in women from Nigeria to Europe. International peace research institute, Oslo, on line 2008

<sup>37</sup> idem, p. 40

#### **IV La politique européenne de l'immigration ouest africaine intègre l'insécurité humaine**

L'Afrique de l'Ouest a un besoin vital d'émigration vers l'Europe car en dépit de l'accession des pays de l'Afrique subsaharienne à l'indépendance, leurs relations avec l'Europe sont toujours régies par les principes du Pacte colonial dont les deux fondements ont été reconduits dans la Convention de Yaoundé de 1961, celle de Lomé de 1975, les accords de Cotonou (1982), et qui ne sont pas remis en cause dans les accords de partenariat économique en négociation. Il s'agit toujours de garantir à l'Europe le droit au pillage des ressources naturelles et aux bénéfices de l'échange inégal au sens défini par Samir Amin. Alors que l'ancienne politique européenne de l'immigration accordait une sorte de préférence à ses anciennes colonies, et obéissait au principe de la transcendance de la citoyenneté par rapport à celle de la culture et des *races*, la nouvelle est d'inspiration utilitariste (choisir l'émigré en fonction des besoins et compétences) et s'inspire de la théorie du choc des civilisations (les cultures et les races transcendent l'être humain universel). Dans cette politique l'Afrique subsaharienne est au dernier échelon de l'échelle des préférences, le premier étant réservé aux Blancs de culture européenne et le second aux Blancs de cultures non européennes. On peut trouver les fondements doctrinaux de la discrimination contre l'émigration subsaharienne dans le discours du Président français, Nicolas Sarkozy, lu à l'Université de Dakar en 2007<sup>38</sup>. Il peut se résumer ainsi : L'Europe a besoin d'immigrants<sup>39</sup> mais pas de ceux de l'Afrique. Tout en étant en désaccord avec ses propos, nous sommes persuadés que la solution à la crise du développement africain ne se trouve pas dans l'émigration. Notre critique de la politique européenne de l'immigration porte sur l'écart entre le discours sur le co-développement et la réalité d'une politique qui intègre de manière consciente l'insécurité humaine<sup>40</sup>.

Dans la mise en œuvre de sa politique d'immigration, l'Union européenne adopte une approche globale du contrôle de l'immigration qui lui permet en principe de s'assurer qu'aucun réfugié ou immigrant d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du sud, n'atteigne sans visa le territoire de l'Europe métropolitaine<sup>41</sup>. Elle cherche à contourner la Convention de Genève

---

<sup>38</sup> Ange Bergson Lendja Ngnemzué . French policy: immigration and co-development in the light of the Dakar Speech. 2007, FPDakar Paper

<sup>39</sup> Un cinquième des 191 millions d'immigrés que compte le monde résident en Europe où ils représentent 8,6 % de la population communautaire. C'est le taux le plus élevé du monde. L'immigration est devenue le moteur principal de la croissance démographique de l'Union Européenne depuis 1980. En 2004, le solde migratoire était quatre fois plus important que l'accroissement naturel de la population

<sup>40</sup> Susana Moreno Maestro. Senegalese immigrants in Seville against the background of Spanish and European immigration policies, 2007, GEISA Research Group, University of Seville, 2007, Dakar FP, paper

<sup>41</sup> Jean Marie Masse, Le front du désert : les camps européens des réfugiés en Afrique du Nord, Traduit par Nadia Cherif. Mis en ligne le 27 septembre 2005

sur le statut des réfugiés de 1951, nonobstant le fait que la Constitution des pays membres et la Convention européenne des droits de l'homme prohibent également le refoulement<sup>42</sup> (Jean Pierre Masse 2005).

Pour cela l'Europe recourt à deux mécanismes fondamentaux : (i) le FRONTEX<sup>43</sup> qui siège à Varsovie, et qui travaille en liaison étroite avec d'autres partenaires chargés d'impliquer les états non membres de l'UE dans le filtrage des candidats à l'émigration en Europe, qu'ils soient asiatiques (Pakistanaï, Bengali, Indiens) ou Africains ; (ii) les accords de cogestion qui font reculer ses frontières de contrôle. L'Europe signe avec des pays de la façade atlantique et de la Méditerranéen des accords dont l'objectif est de bloquer les candidats à l'émigration originaires des pays de la CEDEAO, du Tchad et du Cameroun.

Pour la façade atlantique, l'Espagne a déjà signé au nom de l'Union européenne des accords avec les pays allant de la Mauritanie à la Guinée Conakry et bien entendu avec le Maroc. Frontex dispose de moyens matériels importants : un avion et un hélicoptère escortant quatre navires qui ont pour mission de patrouiller le long de la côte africaine. (Le dispositif semble efficace puisqu'en Espagne le nombre des immigrants diminue. 35 000 en 2006, ils n'étaient plus que 4 000 en juillet 2007 lorsque le Sénégal signa l'accord avec l'Espagne. Mais personne ne sait combien sont partis et ne sont jamais arrivés.

Pour la façade méditerranéenne c'est avec le Maroc et la Libye que l'UE a passé les accords les plus détaillés. Les deux points les plus importants de ces accords sont le contrôle des frontières sud pour refouler les Subsahariens et l'acceptation de recueillir sur leur territoire les refoulés qui auraient transité par leur pays pour atteindre l'Europe. La Libye a obtenu une contre partie importante car elle met pratiquement à la disposition de l'Europe les camps de concentration construits par Mussolini. « La Libye est le premier pays non européen à permettre que ses camps s'intègrent dans la politique de déportation de l'Union européenne (J.M. Masse).

Bien entendu l'UE sait que ni la Libye ni le Maroc ne respectent les Conventions de Genève. Selon le rapport Frontex de 2007, 60 000 migrants de travail et réfugiés étaient détenus dans les prisons libyennes. Le nombre de migrants expulsés par ce pays aurait atteint 200 000 entre 2003 et 2006. Ajoutons que le contrôle de l'immigration dans la zone sahélienne s'intègre dans le projet euraméricain d'étendre la zone d'opérations militaires de

---

<sup>42</sup> Le refoulement consiste en effet à renvoyer les requérants d'asile sans passer par des procédures judiciaires, telles que l'exige la protection des droits de l'humain par les régimes démocratiques

<sup>43</sup> Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures

l'OTAN dans le cadre du contrôle sur les richesses naturelles de l'Afrique et du Moyen Orient.

La voie saharienne de l'émigration présente une très grande insécurité pour plusieurs raisons. Les migrants doivent traverser des pays qui ont besoin d'une main d'œuvre bon marché parce qu'en situation irrégulière ; c'est ainsi que des villes de migrations circulaires se forment par exemple en Algérie du Sud où des entrepreneurs en bâtiments emploient des immigrants selon des contrats excessivement précaires (Omar Ba)<sup>44</sup>. Les gouvernements ne respectent pas les droits des clandestins même lorsqu'ils ont signé des conventions internationales relatives aux droits des migrants et des réfugiés. Des pays sahéliens comme le Niger, n'ont pas les moyens de gérer les migrants qui sont en transit sur leur territoire ou qui sont refoulés des pays du Maghreb (voir encadré).

#### *Clandestinité et insécurité entre le Niger et le Maghreb*

Un véritable marché de la clandestinité s'est institué dans certaines zones en Afrique comme au Niger où des travailleurs migrants transitent par dizaines de milliers à partir du Dirkou (nord du Niger) pour rejoindre la Libye ou l'Algérie, avant le passage ultime vers un pays de l'UE. C'est dans ces zones de transit qu'ils subissent des violations graves portant sur leur intégrité physique morale et financière. Le coût de ces voyages est extrêmement onéreux et les oblige à travailler dans des conditions proches de la servitude ou à se livrer à la prostitution ou à toute sortes de trafic. Pour ces raisons. Pour ces régions déshéritées, cette migration représente une source de revenus importante pour l'économie locale. Rien que dans cette ville pas moins de 5 agences de voyages spécialisées dans ce trafic ont vu le jour pour la desserte vers la Libye. Ce transit peut durer plusieurs mois et les expose à toutes sortes de surenchères. Démunis et dépourvus du soutien logistique, ils sont à la merci d'intermédiaires qui peuvent parfois même les vendre à quelques employeurs véreux. La même situation se reproduit ailleurs au Maroc comme dans les localités de Gourougou, Bel Younes et Oujda où les travailleurs migrants transsahariens sont soumis à des traitements inhumains. (2007) . Migration de travail et protection des droits humains en Afrique. Etudes Unesco sur les migrations n°2, Unesco, p.23

---

<sup>44</sup> Cheikh Oumar Ba, 2007 Tenter l'aventure par la Mauritanie : migrations transsahariennes et recompositions urbaines

La mise sur pied du Système intégré de vigilance électronique (SIVE), financé par l'UE, dont l'objectif est de traiter en amont les flux migratoires, génère chaque jour des pertes en vies humaines inestimables. Ce système ne dispose pas d'un volet d'assistance conséquent pour les travailleurs migrants en détresse en mer ou sur terre. Il s'exerce à ce niveau un flou de la règle de droit qui fait que les travailleurs migrants désargentés, démunis et surtout ignorants de leurs droits, restent à la merci de nombreux aléas, y compris de ceux émanant de la police des frontières. Etre pris en étau entre deux polices et deux justices, celle des pays de transit d'Afrique et celles des pays de l'UE, sans que leur pays d'origine n'intervienne en leur faveur, est un facteur aggravant leurs conditions.(Babacar Sall)<sup>45</sup>,

La politique d'immigration européenne à l'égard de l'Afrique subsaharienne et plus particulièrement de l'Afrique de l'Ouest est inadmissible non seulement à cause de la responsabilité de l'Europe dans la situation catastrophique de l'Afrique, mais aussi parce que la part de l'Afrique dans l'immigration reste marginale. A cause du vieillissement de la population, l'UE devra accepter une immigration nette d'au moins 43 millions de travailleurs en 2010, à la fois pour combler son déficit en personnel pour s'occuper des vieux et pour maintenir et faire passer le taux de fécondité au dessus du niveau actuel de 1,8 enfants par femme. Sur environ cent millions de migrants recensés dans les pays de l'OCDE (97 millions en 2005) on n'en dénombre que 7,2 millions originaires de toute l'Afrique, soit 13% des immigrés originaires des pays non membres de cette organisation. Ils se partagent entre 3,8 millions de Nord africains, 3,4 millions d'Africains subsahariens, et 1,2 d'Ouest africains (OCDE/CEAO 2005,)<sup>46</sup>. Ainsi les Ouest Africains ne représentent qu'à peine 1,2% du total des migrants non originaires de l'OCDE. Quatre pays fournissent à eux seuls 53% du contingent des migrants de la CEDEAO dans l'OCDE : Il s'agit du Nigeria (260 000), du Ghana (167 000), du Sénégal (128 000) et du Cap vert (90 000). En revanche le Burkina Faso, le Mali et la Guinée dont une partie de la population a acquis une grande expérience dans l'émigration sont loin derrière<sup>47</sup> (tableau 8)

La pression migratoire va encore s'accroître (Tableaux 9 et 10). Mais il faut se rappeler que nous sommes dans un contexte de politique d'immigration choisie qui privilégie l'entrée des médecins et des infirmières à la main d'œuvre ordinaire.

Les conséquences de la politique européenne peuvent ruiner l'espoir des sous régionalisations effectives en Afrique et de la formation de l'Afrique comme région active

---

<sup>45</sup> Babacar Sall, 2007 . Migration de travail et protection des droits humains en Afrique. Etudes Unesco sur les migrations n°2, Unesco,

<sup>46</sup> OCDE/CEAO, 2005, série Migrations, p.6

<sup>47</sup> idem, p.5

dans un monde multipolaire. En d'autres termes en transformant les pays de la façade atlantique et de la rive sud de la Méditerranée en gardes frontières, l'UE mène une politique de division qui rend impossible l'évolution de la CEDEAO vers une régionalisation de développement

### **Conclusion.**

Les modèles coloniaux et post coloniaux des migrations ouest africaines étaient en continuité avec le modèle précolonial où migrations temporaires (ou de travail) et migrations définitives (ou de peuplement) étaient interconnectées. Mais ils différaient sur un point essentiel ; la zone de climat soudanais qui bénéficiait le plus des migrations précoloniales était devenue la zone agro ou pétro exportatrice de la côte atlantique et du Golfe de Guinée. 80% des flux de migrations internationales sont encore intrarégionales mais les perspectives de la formation d'autres pôles de croissance susceptibles de remplacer le Nigeria ou la Cote d'Ivoire sont bouchées. C'est la raison principale pour laquelle la jeunesse aspire de plus en plus à émigrer vers l'Europe et l'Amérique du Nord. Il s'y ajoute que les diaspora vivent dans la peur d'être prises pour boucs émissaires dans les luttes politiques, car bien que la CEDEAO a institué le droit à la libre circulation sans visa entre les pays membres, son Secrétariat n'a ni l'autorité ni les moyens de faire respecter les engagements sur les expulsions massives.

Dans la politique européenne d'immigration, la doctrine libérale qui considère le travailleur comme un simple support du facteur travail dont la mobilité doit se rapprocher de celle du capital financier, joue un rôle capital. La pierre angulaire des nouvelles politiques est le contrat de travail à durée déterminée et généralement non renouvelable que l'immigrant signe dans son pays et non pas à l'arrivée ; l'engagé ne peut donc pas revendiquer le droit au regroupement familial. C'est un moyen de réduire les naturalisations et donc de maintenir le travailleur dans l'insécurité. De plus la politique des quotas qualifie l'immigration subsaharienne d'invasion.

Les classes dirigeantes des pays membres de la CEDEAO cherchent davantage à tirer des rentes des politiques d'immigrations européennes qu'à trouver des alternatives. Celles des pays de la façade atlantique acceptent que l'Union européenne les compradore dans leur politique et ne se soucient pas des effets négatifs de leur attitude sur la formation d'une sous région de développement. Elles adhèrent à la propagande selon laquelle les émigrés seront des acteurs de développement par les envois de fonds et parfois de matériel. Elles oublient qu'en l'absence d'économie locale dynamique, les fonds des émigrés vont prioritairement à l'achat de produits importés ou à la construction de logements en milieu urbain, et mettent en

évidence le fait que dans certains cas les associations d'émigrés font des réalisations à caractère social ou culturel dans leur village. Mais elles oublient aussi que l'Afrique de l'Ouest comptera 700 millions d'habitants en 2020. En définitive elles acceptent l'insertion de la région dans le système économique mondial par l'exportation de produits de base, de main d'œuvre et de plus en plus de travailleurs qualifiés, et par là même la reproduction des structures du sous développement. En effet aucun des problèmes importants posés par la croissance démographique, l'urbanisation, la saturation du secteur informel, la crise de la paysannerie ne peut trouver de solution dans ce schéma qui ne peut entretenir chez les jeunes que le désarroi. Leur projet de vie se réduit à se préparer à partir ou plutôt à fuir à tout prix.

Que faire ? Nous croyons avoir montré que pour comprendre la vulnérabilité extrême des migrants ouest africains dans leur propre région ou à l'extérieur, il faut la situer dans le contexte général de sous développement économique, de l'inachèvement de la construction des états, de l'analphabétisme et du manque de protection sociale. Le tout dans un contexte où les grandes sociétés transnationales et les états puissants restent surtout préoccupés par la sécurité en produits de base et par l'intégration de la sous région dans le jeu géopolitique mondial. C'est cette approche que doivent adopter les altermondistes ouest africains dans le traitement des problèmes de l'émigration.

Chaque pays doit viser à accomplir la révolution économique en une cinquantaine d'années. Cela implique de prendre des décisions capitales : instaurer sans délai le droit à l'éducation pour tous et construire sur cette base un système éducatif selon la formulation que nous avons proposée dans le texte ; réaliser des taux d'épargne de l'ordre de 20% et d'investissements de 25 à 30 % pour équiper les unités de production et développer les réseaux d'infrastructure d'irrigation, de transport, de communication, etc. ; constituer des réserves de change à la chinoise, grâce aux excédents de la balance commerciale (hors recettes des produits de base). Dans la recherche de la cohésion nationale, le maintien des inégalités dans des limites compatibles avec une démocratie à laquelle adhèrent les couches populaires, est indispensable. Dans ce cadre, les chercheurs africains en science sociale devraient non seulement s'intéresser davantage aux exemples scandinaves<sup>48</sup> mais les étudier en vue d'en tirer des leçons.

Chaque pays membre de la CEDEAO doit œuvrer pour que très rapidement cette institution devienne le catalyseur d'une régionalisation qui serve les intérêts à long terme des peuples de la sous région et non un relais de transmission de l'intégrisme libéral. En effet une

---

<sup>48</sup> S. Amin, 2008. Du capitalisme à la civilisation, La longue transition Paris, Syllepse chap. 4, annexe 3

zone d'intégration économique entre un pays ou un groupe de pays développés et des pays de la périphérie voile l'ouverture unilatérale des marchés de ces derniers aux marchandises et services des premiers. Pour l'Afrique occidentale il cache l'enjeu réel qui est celui du contrôle des ressources naturelles par les oligopoles.

Dans ce cadre, la CEDEAO doit adopter une véritable politique de migration dans la sous région, organisée autour de trois principes : le maintien de la connexion entre les migrations temporaires et les migrations définitives ; la cogestion des flux par les pays d'origine, de transit et d'accueil ; et la protection des migrants par le respect des dispositions du Traité de la CEDEAO et des Conventions internationales que les états ont signés.

## Tableaux

*Tableau 1 : Migration internationale nette annuelle en Afrique de l'Ouest, 1995-2000*

Pays	Population totale (millions)	Migrations nette annuelle	Taux pour 1 000 habitants par an
Sierra Leone	4,4	-33	-7,8
Guinee	8,2	-48	-6,2
Burkina Faso	11,5	-60	-5,5
Mali	11,4	-50	-4,7
Bénin	6,3	-19	-3,2
Guinee Bissau	1,2	-1	-2,9
Cap Vert	0,4	-3	-2,5
Ghana	19,3	-22	-1,2
Sénégal	9,4	-10	-1,1
Nigeria	113,9	-19	-0,2
Nigeria	10,8	-1	-0,1
Cote d'Ivoire	16	12	0,8
Mauritanie	2,7	8	3,4
Togo	4,5	25	6,1
Gambie	1,3	11	9,1
Liberia	2,9	90	36,5
Total	250,6	-96	-0,4

Source: Division de la population des Nations Unies,

*Tableau 2: Ouest Africains vivant au Nigeria (Estimation)*

Pays	1970	1975	1980	1984	1991
		312	511	680	78
Ghana	129 872	904	859	384	706

		92	87	112	56
Mali	85 003	656	221	970	471
Gambie	30 600	38	49	52	2 754
Sierra Leone	28 000	29	38	43	1 623
Togo	19 021	26	25	29	48
Bénin	9 981	989	908	003	993
		15	27	29	100
Cote d'Ivoire	3 879	767	103	979	939
				10	
Burkina Faso	45 890	5 721	8 931	432	1 845
		52	65	72	
Liberia	6 980	732	579	328	3 515
Sénégal	2 542	5 789	6 998	8 547	8 175
		3 381	3 920	5 468	2 009
Total	363 738	586	827	1 046	307
		005	369	687	021

Source : Hein Haas 2006, International migration and national development, the case of Nigeria.<sup>49</sup>

Tableau 3 : *Chômage des jeunes et discrimination des sexes (%)*

Taux de chômage entre 15-24 ans					14 – 25 ans non scolarisés et sans travail		
	A nnée	Sexe		En ville	T otal	M	F
		M	F				
Benin	20 03	1, 1	2,5	5,1	1 4,5	1 2,4	16,5
Burkina Faso	20	3, 3,6		22,1	8	3	13,7

<sup>49</sup> Hein Haas, 2006. International migration and national development, the case of Nigeria. Radboud University, Nijmegen

	03	9				,7	,1	
	20	24				1	8	
Cap Vert	00	,5	28,3		30,5	5,1	,2	21,8
	20					2	1	
Côte d'Ivoire	00	6	3,8		12,9	8,4	6,5	30
	19	16				2	2	
Ghana	98	,1	15,2		26	2,6	0,4	24,9
	19	2,				1	5	
Guinée	94	5	1,6		7,4	0,5	,1	15,8
	20	2,				3	2	
Niger	02	1	20,4			5,3	2,6	45,7
	20	5,				3	3	
Nigeria	03	9	5,3		10,2	5,4	0,9	40
	19	12				3	1	
Senegal	95	,2	60			3,6	2,6	51
	20	14				1	8	
Cameroun*	01	,7	10,6		29,5	7,0	,4	24,8
	20	11				4	3	
Mauritanie*	00	,2	10,1		26,9	6,5	6,1	58

Source: World Bank, Development indicators 2007. \* non membres de l' ECOWAS

Tableau 4: Nigeria : Les effet de la malnutrition (Stunting and waisting 1990-2003)

Survey year	Age	Retard de croissance %			Malnutrition aigue %		
		Total	Urbain	Rural	total	urbain	Rurale
1990	< 5 ans	43	35	46	9	7	10
1999	< 5 ans	32	23	38	16	14	16
2003	< 5 ans	42	36	44	9	8	10

Source: K. Olayiwola, 2003, Impact of globalisation on food consumption health and nutrition in Nigeria Development policies Center, Ibadan p.108

**Tableau 5 : Côte d'Ivoire, Evolution de l'enseignement secondaire et primaire en faveur du privé**

Evolution des effectifs dans le secondaire				Evolution des effectifs dans le primaire			
	1986/1987	1997/1998	Indice		1986/1987	1997/1998	Indice
Public	160 605	341 113	212	Public	1 108 945	1 593 869	143
Privé	97 234	191 663	197	Privé	142 586	213 634	149
Evolution du nombre de classes dans le secondaire				Evolution du nombre de classes dans le primaire			
	1986/1987	1997/1998	Indice		1986/1987	1997/1998	Indice
Public	3 028	6 299	208	Public	28 716	37 026	128
Privé	2 063	4 423	214	Privé	3 643	5 055	138
Nombre d'élèves par classe							
	1986/1987	1997/1998		1986/1987	1997/1998		
Public	53	54		Public	38,6	43	
Privé	47	43,3		Privé	39	42	

A partir de : Banque mondiale 1999. Evaluation du secteur privé de l'enseignement en Côte d'Ivoire

**Table 6 : Taux d'instruction dans la sous région**

PAYS	Taux de Scolarisation	Taux d'alphabétisation des adultes (en % des 15 et +)	Taux brut de Scolarisation combiné dans le primaire et le supérieur	Niveau d'éducation
BURKINA FASO	48	21,8	26	0,23
GUINEE		29,5	42	0,34
MALI		19	35	0,49
MAURITANIE		51	46	0,24
NIGER		28,7	21	0,26
COTE D'IVOIRE	56	48,7	40	0,46
GHANA		57,9	47	0,54
NIGERIA	35	55	0,31	0,63
SENEGAL	72	39,3	38	39
AFRIQUE SUBSAHARIENNE		63,3	50	0,57
O C D E		99,2	83	0,95

Source : PNUD, RDH 2006, Tableau 1

*Tableau 7 : Fuite des cerveaux de l'Afrique de l'ouest vers les pays de l'OCDE de 1990 à 20000 (% de travailleurs hautement qualifiés dans chaque pays)*

COUNTRIES	1990 (a)	2000 (b)	percentage point change (b-a)
Benin	7,3	11,3	4
Burkina Faso	1,5	2,6	1,1
Cap Vert	56,8	67,5	10,7
Gambie	80,4	63,3	-17,1
Guinée	13,4	11,3	-2,2
Guinée Bissau	9,3	24,4	15,1
Liberia	32,4	45	12,6
Mali	8,2	15	6,8
Mauritanie*	2,8	11,8	9
Niger	6,4	6	-0,5
Senegal	12,3	17,7	5,4
Sierra Leone	34,2	52,5	18,3
Togo	11,1	18,7	7,7
PMA	20,3	21,4	1,1
PMA (Africans)	16,5	21,9	5,4
Developed Nations	11	10,4	-0,7

Source: ILO, Economic security report, 2005 \* Non member de l'ECOWAS

*Tableau 8 : Migrants ouest africains dans les pays OCDE (hors Allemagne) en 2000 (en milliers)*

	U	Fr	Ro	I	Po	C	Be	S	T
	SA	ance	Un	talie	rtugal	anad	lgique	uisse	otal
Afrique de	3	28	17	8		4		1	1
l'Ouest	51	8	6	2	68	1	14	2	031
	1,			0		0,		0	
Bénin	1	12	0,2	,8	0	4	0,4	,2	15
Burkina	0,	4,		2		0,		0	
Faso	7	7	0,1	,5	0	4	0,4	,2	9
	1			2	0,	2,		2	
Cameroun	2,4	36	3,2	,3	1	4	2,4	,5	61

	2	12		3	44	0,		1	
Cap Vert	7,1	,4	0,3	,3	,9	3	0,4	,7	90
Cote	7,	45		7	0,	1,		1	
d'Ivoire	6	,2	2,8	,2	1	9	1,4	,1	67
				0		0,		0	
Gambie	6	1	3,9	,3	0	2	0,2	,2	12
	6	4,	56,	1	0,	4		1	16
Ghana	7,2	4	1	7,5	1	7,1	2,7	,7	7
	5,	7,		0	0,	1,		0	
Guinée	2	8	0,3	,7	3	4	0,8	,4	17
Guinée	0,	7,		0	21	0,		0	
Bissau	5	6	0,4	,2	,4	1	0,1	,1	30
	4	0,		0		0,		0	
Liberia	0,9	7	1,6	,2	0	7	0,3	,3	45
	2,	40		0		0,		0	
Mali	8	,2	0,1	,3	0	9	0,3	,2	45
	2,	9,		0		0,		0	
Mauritanie	2	6	0	,2	0	2	0,3	,1	13
	1,	3,		0		0,		0	
Niger	1	4	0,1	,1	0	2	0,2	,1	5
	1	2,	88,	1	0,	1		1	26
Nigeria	40,2	3	4	5,4	1	0,7	1,5	,5	0
	1	82		2	0,	1,			12
Senegal	0,9	,1	0,7	9,4	6	9	1,5	1	5
Sierra	2	0,		0				0	
Leone	1,3	7	17	,5	0	1	0,4	,5	42
	0,	4,		0		0,		0	
Tchad	4	4	0,2	,1	0	6	0,2	,2	6
		12		0		0,		0	
Togo	3	,8	0,6	,8	0	8	1	,5	19

Source. Base de données DELSA/OCDE 2004

Tableau 9 : France : Immigrés selon le pays de naissance en 1999

	<b>Ensemble</b>	<b>Français par acquisition</b>	<b>Étrangers</b>
Ensemble	4 308 527	1 554 939	2 753 588
<b>Afrique</b>	1 692 110	510 738	1 181 372
Afrique de l'ouest			
Bénin	8 375	4 739	3 636
Burkina Faso	2 796	1 250	1 546
Cap-Vert	11 938	3 442	8 496
Côte d'Ivoire	29 879	10 692	19 187
Gambie	970	103	867
Ghana	4 069	1 016	3 053
Guinée (Rép. De)	5 704	1 565	4 139
Guinée-Bissao	5 882	1 432	4 450
Liberia	586	143	443
Mali	35 978	5 683	30 295
Mauritanie	8 237	1 515	6 722
Niger	1 247	445	802
Nigeria	1 978	499	1 479
Sénégal	53 859	17 583	36 276
Sierra Leone	520	165	355
Togo	10 598	5 077	5 521

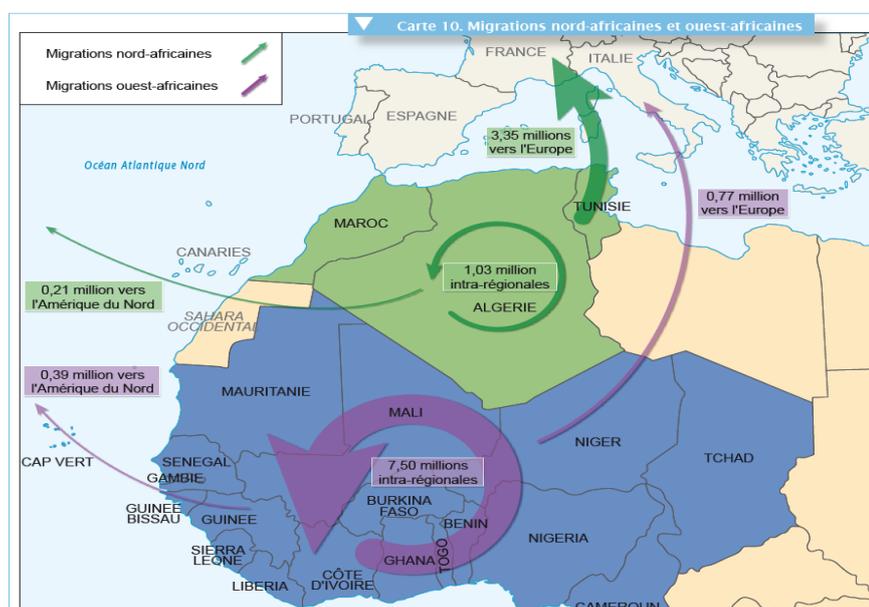
*Tableau 10 : Evolution de la population ouest africaine en France, volume et %*

Etrangers par nationalités	Recensement de 1982	Recensement de 1990	Recensement de 1999
Bénin	1 308	1 877	4 119
Burkina Faso	624	832	1 873
Côte d'Ivoire	4 596	7 633	20 453
Cap Vert			9 451
Gambie			1 035
Ghana	n d	1 149	3 326
Guinée	544	2 008	9 956

Liberia			531
Mali	5 868	14 023	36 091
Mauritanie	1128	2 382	7 675
Niger	504	485	856
Nigeria	164	316	1 425
Sierra Leone			280
Sénégal	9 692	17 013	38 956
Togo	2 028	2 352	6 593
Afrique de l'ouest	26 556	50 057	142 620
Afrique subsaharienne	54 844	100 425	275 181
Afrique	609 776	689 844	1 419 758

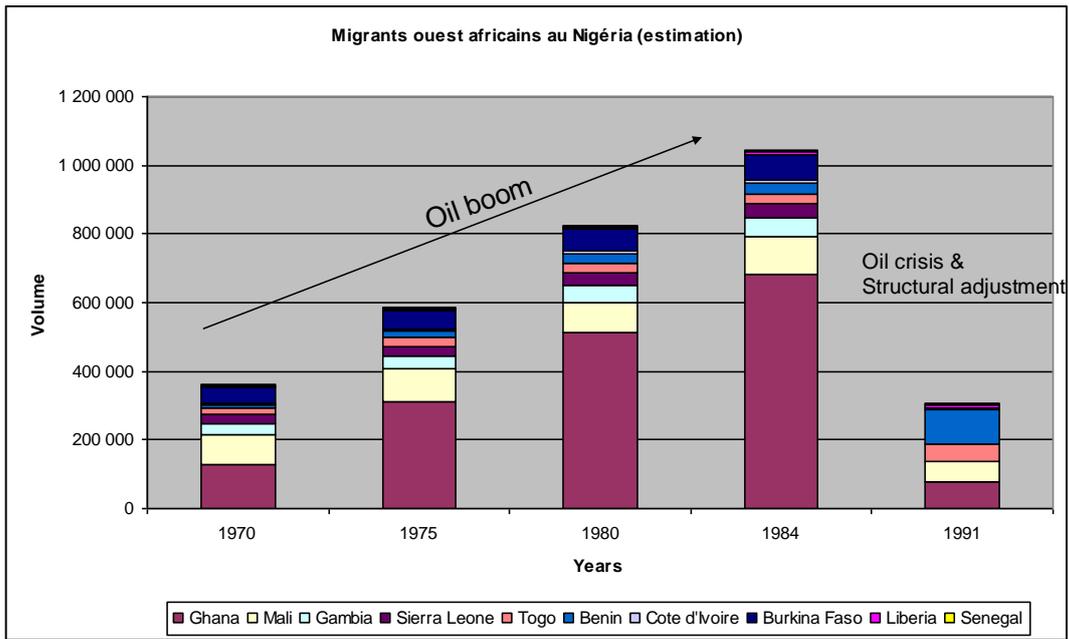
Source: INSEE, Recensement de population de 1990 et 1999, p. 465

## Migrations ouest africaines intra / inter-continentales



**M. intercontinentales: 20% du total**

Sources : DELSA-OCDE : Migration Policy Institute 2000 ; CEDEAO Secrétariat exécutif, Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'ouest



**Vulnérabilité des migrants**

Source. Base de données DELSA/OCDE 2004